

CAL AR SONDERIED

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET

N° 40

JANVIER 2017

1^{er} PRIX

CARREFOUR
DES COMMUNES

2016

Médiathèque municipale

10 ans de vie culturelle et sociale

page 26



**Services
Techniques**
page n°12



**Activités
à la carte**
page n°16



JANVIER 2017

JEU 05/01 : don du sang - Avel-Dro

SAM 14/01 : concert Elisa Vellia
Avel-Dro - Organisation : Dihun

VEN 20/01 : thé dansant
Avel-Dro - Organisation : CCAS

SAM 21/01 : fest noz
Avel-Dro - Organisation : Awen

25 AU 27/01 : stage de crêpes - Foyer
communal - Organisation : Mondial'Folk

SAM 28/01 : spectacle Père Tire-Bras
Avel-Dro - Organisation : Dihun

FÉVRIER 2017

SAM 11/02 : Théâtre du Bout du Monde
Avel-Dro - Organisation : La Plozévétienne

13 AU 17/02 : stage de théâtre et restitution
Avel-Dro - Organisation : Théâtre de la Devanture

VEN 24/02 : projection cycle Vautier
Médiathèque - Organisation : Mairie

SAM 25/02 : spectacle Roca / Wally
Avel-Dro - Organisation : Dihun

MARS 2017

VEN 03/03 : thé dansant
Avel-Dro - Organisation : CCAS

SAM 04/03 : loto - Avel-Dro
Organisation : La Plozévétienne

VEN 10/03 : spectacle jeune public BB
Avel-Dro - Organisation : Dihun

SAM 18/03 : Kan ar Bobl - Avel-Dro

DIM 26/03 : spectacle A Mano
Avel-Dro - Organisation : Dihun

AVRIL 2017

SAM 01/04 : loto - Avel-Dro
Organisation : Mondial'Folk

SAM 08/04 : les Boulinerien - Avel-Dro

22 ET 23/04 : Emglev Bro Douarnenez
Avel-Dro

29 ET 30/04 : vente de crêpes
Foyer communal - Organisation : la Galoche
Plozévétienne

MAI 2017

JEU 04/05 : don du sang - Avel-Dro

06 AU 08/05 : expo peinture - Foyer communal
Organisation : Liviou ar Vro

MAR 09/05 : rencontres chorales - Avel-Dro
Organisation : Inspection Académique

12 ET 13/05 : Printemps des Artistes
Avel-Dro - Organisation : Dihun

VEN 19/05 : projection cycle Vautier
Médiathèque - Organisation : Mairie

SAM 20/05 : Olympiades écoles
Avel-Dro - Organisation : Amicale Laique

SAM 20/05 : fest noz
Avel-Dro - Organisation : Awen

MAR 30/05 : thé dansant
Avel-Dro - Organisation : CCAS

JUIN 2017

02 AU 04/06 : Arène du Graff - Avel-Dro
Organisation : Ateliers de la Cale

10 ET 11/06 : théâtre - Avel-Dro

16 AU 18/06 : galas de danse
Avel-Dro - Organisation : Tamm Kreiz

17 ET 18/06 : Petit patrimoine - Keristenvet

DIM 18/06 : Rando des Bois - St Ronan

DIM 25/06 : fête des écoles
École Georges Le Bail

MAR 27/06 : début des Mardis de Ploz 2017

30/06 AU 02/07 : festival
Groove on eARTH - Avel-Dro

Retrouvez l'agenda culturel détaillé de
l'Avel-Dro à la page 27 et sur le site Internet
www.avel-dro.com

NAISSANCES

PEDEN Victoire	21/06/2016
PARRY Nathan	26/07/2016
PLOUZENNEC Liam	26/08/2016
McEWAN George	01/09/2016
SAVINA Liam	03/09/2016
SAVINA Giulia	03/09/2016
OLLIVault Louison	25/10/2016

MARIAGES

MATHIOT Jean Dominique et PIERRE-LOUIS Claire	01/08/2016
SABATIER Jérôme et BOSSER Gaëlle	13/08/2016
DENNIELOU Tanguy et GILLARD Marion	20/08/2016
BOURDON Loïc et WITKOWSKI Oriane	27/08/2016

DÉCÈS

COLAUD Gérard	09/07/2016 78 ans
L'HELGUEN Jean	11/07/2016 69 ans
GELLA Irène Née GOURLAOUEN	17/07/2016 67 ans
TIRILLY Pierre	22/07/2016 62 ans
LE MEUR Joseph	30/07/2016 76 ans
LE BRAS Alain	31/07/2016 73 ans
FOSSET Jean	09/08/2016 68 ans
LE DEM Marie Jeanne Née LE GOFF	16/08/2016 90 ans
BOSSER Bernard	20/08/2016 56 ans
LE GOUIL Paulette Née LE CORRE	13/09/2016 78 ans

LE GOFF Louis	24/09/2016 84 ans
KERSUAL Jean-Pierre	09/10/2016 87 ans
MILLET Yvan	15/10/2016 75 ans
KEROURÉDAN Anne-Marie	16/10/2016 76 ans
TANGUY François	24/10/2016 71 ans
LE BUREL Guillaume	27/10/2016 87 ans
MAZO Alice	31/10/2016 87 ans
LE MOAL Jean	13/11/2016 90 ans
STÉPHAN Anna Corentine Née LE GUELLEC	16/11/2016 84 ans

LISTE ARRÊTÉE LE 30/11/2016 - Seuls les noms des personnes dont une autorisation nous a été donnée sont répertoriés sur cette page.



sommaire



Photo : Mairie de Plozévet

- 4 ACTUALITÉS
- 11 LIBRE EXPRESSION
- 12 SERVICES TECHNIQUES
- 14 VIE ASSOCIATIVE
- 18 ÉDUCATION
- 20 ACTEURS ÉCONOMIQUES
- 22 LE LADAKH
- 24 PATRIMOINE
- 26 CULTURE



Edito

VOUS N'AUREZ PAS NOTRE HAINE

L'année 2016 s'achève. Nous avons tous été choqués, voire traumatisés, par le cortège de barbaries, de méchancetés qui ont eu lieu cette année. Aujourd'hui, nous nous posons cette question : qu'est-ce qui nous pousse encore à faire face, à rester debout, à avancer et à agir ?



Photo : Mairie de Plozévet

A voir et à entendre les atrocités que vivent les peuples du monde, victimes de la folie meurtrière de minorités extrémistes, à lire les propos diffamatoires distillés dans notre Commune, propos inspirés par l'ignorance et la médisance, uniquement répandus pour semer le trouble, nous nous interrogeons encore ?

L'Homme est capable du pire mais surtout du meilleur : on peut le constater par la solidarité qui émerge, lorsqu'un événement tragique touche une partie du monde.

Mais faut-il attendre une tragédie pour avoir ce regard positif et altruiste, né de l'espérance, pour bâtir une société plus juste qui permette à chacun d'entre nous de trouver sa place en tant que citoyen du monde ? Nous savons que c'est l'espérance, cette force au-dessus des événements, qui nous dépasse, qui nous entraîne au-delà de nous. C'est cette espérance qui nous fait résister, progresser, réparer et surtout innover.

"L'Espérance... qui entraîne tout..."

L'Espérance voit ce qui n'est pas encore et qui sera...

En réalité, c'est Elle qui fait marcher le monde et qui le traîne...

Car on ne travaille jamais que pour ses enfants".

Charles Péguy

Nous pensons qu'il y a des sentiments et des valeurs qui portent, ou plutôt transportent, beaucoup plus que d'autres : la solidarité, la fraternité, la bienveillance et le respect de l'autre, plutôt que la haine, la méchanceté, la calomnie. Si les premiers se traduisent par un état d'esprit accueillant et ouvert, les seconds se traduisent par la violence.

Claquons la porte au nez à toutes formes de racisme, de diffamations et de discriminations. Sachons cultiver la non-violence et la paix. Et à celles et ceux qui tuent, brûlent, calomnient sans vergogne, nous disons "vous n'aurez pas notre haine". Instruisons-nous de ce que nous voulons savoir de l'autre ; dans chaque culture, il y a une intelligence dont nous pouvons nous nourrir. D'ailleurs se croire tout-puissants est et restera un signe de faiblesse pour nous.

2017 sera une année de choix politiques. Ne laissons pas notre avenir se faire sans nous ! Si Pouldreuzic est Bruxelles, la France n'est pas l'Amérique !

*Gaby PETON, adjointe à l'Action sociale,
la Solidarité & les Affaires scolaires*

Elyane LE BLEIS, conseillère municipale

Bloavez mad Bonne année

Vœu sincère ou promesse, nous allons échanger cette formule consacrée avec nos proches, nos amis, nos collègues ou des inconnus, en espérant que 2017 ne renouvelle pas les terribles événements des deux dernières années.

"Bonne année" résume notre aspiration au bonheur, à le partager et à partager celui d'autrui.

Malgré les drames qu'a connus la France : après Charlie, le 13 novembre à Paris, le 14 juillet à Nice, les meurtres du père Jacques Hamel et des policiers Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, autant de blessures collectives qui affectent notre foi en l'avenir, de belles voix se lèvent.

Les raisons de douter sont innombrables et seuls, nous nous sentons impuissants. Partout dans le monde, la montée de l'intolérance, des populismes ; la crainte pour la survie même de notre planète.

Mais tout aussi innombrables sont les femmes et les hommes qui ne veulent pas se résigner.

Construire le vivre ensemble, protéger la planète, dépend tout autant de

nos petites actions individuelles que des accords internationaux ou autres "Grenelle".

Alors que l'année 2017 sera celle du coq dans le calendrier chinois, c'est à un autre oiseau symbolique que je voudrais dédier cette année. Il s'agit du colibri, fétiche de Pierre Rabhi, philosophe paysan franco-algérien, qui nous raconte cette petite fable que je vous invite à conserver dans un petit coin de votre tête pendant les 12 prochains mois.

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul, le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : "Colibri! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?

- Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part."

Telle est notre responsabilité à l'égard du monde car nous ne sommes pas totalement impuissants si nous le décidons.



Photo : Mairie de Plouzévet

A Rio, Jacques Chirac disait : "La maison brûle et nous regardons ailleurs".

En 2017, serons-nous tatous ou colibris ?

Bonne année à toutes et à tous.

Pierre Plouzennec
Maire de Plouzévet

Le Maire invite la population à l'occasion des vœux de la nouvelle année le dimanche 8 janvier à 11h00 au Centre Culturel Avel-Dro.



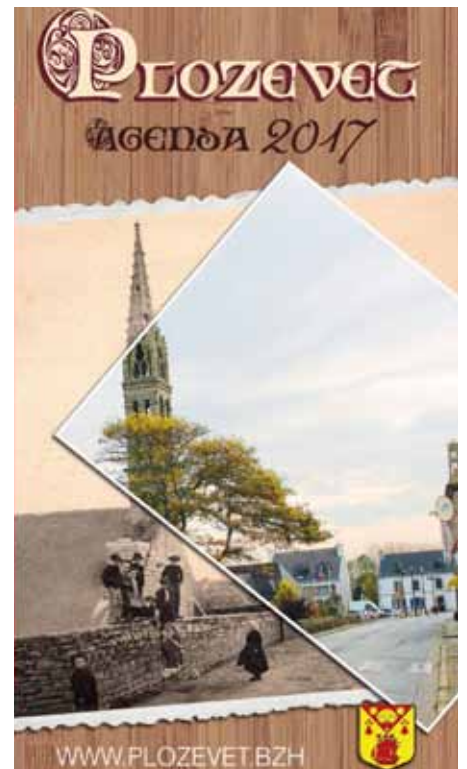
CARTE DE VŒUX ET AGENDA

La photo de la carte de vœux a été prise sur la grève du Gored un matin d'automne.

L'agenda de la Mairie est, comme à l'accoutumée, disponible pour tous les administrés de la commune.

On peut le trouver en mairie ou chez les commerçants de Plouzévet.

La municipalité tient à remercier tout particulièrement les nombreux annonceurs que vous retrouverez tout au long de sa lecture et qui permettent la diffusion gratuite des 2200 exemplaires de cet outil de tous les jours. ■



Pilier du monde associatif

Jean L'Helguen

Le monde associatif perd un de ses piliers. Jean L'Helguen est décédé à l'âge de 69 ans, emporté par la maladie.

Jean était un homme discret, ne cherchant pas les honneurs, son engagement était total et efficace.

A l'ouverture du centre culturel Avel-Dro il a tout de suite voué une passion pour cet équipement et bénévolement il aida le régisseur dans son travail.

Durant 30 ans Jean fut présent au Mondial'Folk. Le matériel, podium, gradins etc... n'avaient plus de secret

pour lui. Très pointilleux, il était très exigeant avec lui-même.

Jean fut également un membre très actif de l'association Saint Ronan.

Il reçut en 2010 des mains de Pierre Plouzenec la médaille de la commune, récompense amplement méritée. ■

Photo ci-contre : Jean L'Helguen



Photo : tous droits réservés

Au service de la commune

Guillaume Le Burel

Guillaume Le Burel est né le 8 août 1929. Il résidait à Keristenvet, face à la mer qui avait forgé son caractère.

Elu municipal de 1971 à 2001, il a occupé le poste d'adjoint au maire, en charge notamment de l'électrification dès 1983, puis celui de premier adjoint chargé des travaux à partir de 1989.

Durant cinq mandats, il aura été au service de la commune, connaissant chaque habitant, chaque chemin, chaque champ qu'il avait parcouru au cours de ses parties de chasse.

En janvier 2005, le préfet du Finistère l'a nommé Adjoint Honoraire et lui a remis la médaille du Département.

"Guillaume était un homme de dialogue, très respecté par ses collègues, les agents et l'ensemble de la population. La commune de Plozévet lui doit beaucoup." confiait Pierre Plouzenec.

Guillaume Le Burel est décédé le 27 octobre à l'âge de 87 ans.

Photo ci-contre : Guillaume Le Burel



Photo : tous droits réservés

Le Tal Ar Sonerien

Meilleur journal communal 2016

Notre magazine municipal, le Tal ar Sonerien (auprès des sonneurs), a reçu le 1^{er} prix dans sa catégorie (2001 à 3500 habitants) lors du Carrefour des Communes à Brest le 6 octobre : il est donc élu le meilleur journal communal 2016.

Ce prix récompense et valorise le travail et l'investissement des équipes municipales, en matière de communication via leur bulletin d'information.

Le jury analyse différents critères dont l'intérêt rédactionnel, la qualité des

contenus, la créativité, l'originalité, l'innovation dans la mise en forme, le confort de lecture...

Le Maire était présent lors de la remise du trophée à Brest, il a tenu à remercier toute l'équipe rédactionnelle et à souligner l'implication tant de Philippe Sandrin, adjoint à la culture et à la communication que celle d'Alan Galès, technicien en charge du magazine.

Photo ci-contre : Pierre Plouzenec à la remise du trophée du meilleur journal communal 2016



Photo : tous droits réservés

Locaux de la commune

Des produits d'entretien naturels

La commune de Plozévet souhaite remplacer les produits d'entretien « classiques » par des produits naturels préparés par les équipes. Pourquoi ? Avant tout pour préserver la santé et améliorer les conditions de travail des agents et des utilisateurs des espaces. En effet, les produits "traditionnels" comportent bien souvent des substances nocives. Ils sont manipulés quotidiennement par les agents et peuvent entraîner des incidents et des désagréments (allergies, asthme, maux de tête, boutons, brûlures, malaises, etc...).

"Ne serait-il pas possible d'employer des produits naturels, comme ceux que nous pouvons fabriquer dans nos maisons à base de recettes de grand-mère ?" Telle est la question, et le défi... que la commune s'est lancé. Accompagné de l'animatrice prévention des déchets de la Communauté de Communes, un travail de groupe a été mené sur plusieurs mois par les agents eux-mêmes. Cette démarche a été ponctuée d'expérimentations et des analyses visant à assurer le respect des normes sanitaires en vigueur.

Au final, 4 produits composent désormais le kit de base utilisé pour l'entretien des locaux. Ils sont composés de vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille ou savon noir. Des composants sains et naturels qui ont autant de propriétés (nettoyantes, désinfectantes, antiseptiques, détartrantes, etc...) que des produits achetés dans le commerce. Sans les substances toxiques bien sûr ! Avantages non négligeables, ces produits sont très économiques et préservent également l'environnement...

Faites comme nous ! Remplacez vos produits classiques par des produits naturels...



Photo : Maire-Christine Comenen

Photo ci-dessus : séance test de confection de produits menée par les agents

Une recette de base pour vous aider à démarrer :

LE DÉSINFECTANT MULTI-USAGES

- 1 mesure d'eau
- 1 mesure de vinaigre blanc
- Facultatif : huile essentielle antibactérienne (tea tree, lavande ou citron)

Répartir les ingrédients dans un vaporisateur et bien remuer avant chaque utilisation.

Ce produit s'utilise sur tout type d'espace : mobilier, sanitaires, etc... Il permet même de remplacer le produit WC car il peut être vaporisé directement sur les parois de la cuvette. ■

Les galets sur les plages ne nous appartiennent pas Il est interdit de les ramasser

Les galets trouvés sur une plage appartiennent au domaine public maritime naturel qui appartient à l'État. Il est donc interdit de ramasser des galets pour les rapporter chez soi. Les galets ont un rôle important en protégeant le littoral de l'action des vagues.

Si un agent de police vous surprend en train de prendre des galets sur une plage, il peut dresser un procès-verbal, début d'une procédure appelée contravention de grande voirie. Une alternative existe. Il s'agit d'utiliser des galets que l'on trouve en magasins de décoration ou en jardinerie qui proviennent d'exploitations autorisées. Chargée de l'application des textes d'interdiction de prélèvement, la Direction départementale des territoires et de la mer prévoit une amende qui peut aller jusqu'à 1 500 euros au responsable; en cas de récidive, c'est multiplié par deux.

Le galet est une protection naturelle entre la côte et les terres. À titre d'information, il faut savoir que les galets ne sont pas renouvelables ! Il y a des centaines de millions d'années, il s'agissait de gros amas rocheux devenus cailloux à cause du



Photo : Annie Marzin

Photo ci-dessus : il est interdit de ramasser des galets sur les plages

gel au moment de l'ère glaciaire. Ils ont ensuite été polis par le roulement de la mer. Bref, quand on se dore la pilule sur les pierres chaudes, il est juste bon de se rappeler qu'elles sont posées là depuis des lustres ! Ça peut forcer le respect, non ? ■

Restaurant scolaire

Trophée de la restauration territoriale

Le 9 novembre, les Centres de Gestion bretons, la délégation régionale du CNFPT et l'Association Nationale de la Restauration Territoriale AGORES, ont organisé le deuxième "Trophée Breton de la Restauration Territoriale".

Le Trophée a pour but de valoriser la restauration territoriale bretonne, et les compétences des cuisiniers professionnels qui y travaillent quotidiennement. Ce concours régional met à l'épreuve des binômes mixtes d'agents issus d'une même collectivité. Ces derniers se sont affrontés lors d'une épreuve sur dossier, puis – pour les 12 binômes finalistes – lors d'une épreuve pratique au CFA de Cuzon. : réaliser un plat imposé et sa garniture.

Cette année, l'accent est mis sur les circuits courts et l'agriculture biologique dans la restauration territoriale. Notre restaurant scolaire s'inscrit pleinement dans cette démarche, c'est pourquoi une équipe composée de Janick Burel, agent administratif et d'Olivier Detrain, cuisinier au restaurant scolaire, finalistes de l'épreuve sur dossier, ont représenté avec brio les couleurs de Plozévet à l'épreuve pratique du Trophée.

Notre équipe s'est préparée lors d'une épreuve test à Plozévet : réaliser un menu à partir de denrées imposées. Le jury, composé d'élus, a salué le talent culinaire de Janick et Olivier qui ont su ravir leurs papilles...



Photo ci-dessus : Olivier Detrain et Janick Burel devant le jury départemental

Réunis dès 7h le matin, les finalistes, ont pu découvrir les lieux et le matériel à disposition avant de rentrer dans le vif de l'épreuve : découvrir le panier d'ingrédients et réalisation d'un plat et sa garniture. Notre équipe a concocté un plat intitulé "pastelle automnale" composé d'un roulé de lieu jaune et sa farce au lard fumé, mousseline de céleri, chutney de poires et échalotes confites, crème de choux rouges et pommes...

Leur plat a fait forte impression auprès du jury qui a placé notre équipe en 4^{ème} place et nous sommes fiers que les compétences en présence au restaurant scolaire de Plozévet soient reconnues à un niveau régional ! ■

Simplification de la demande d'optention

Le permis de conduire sécurisé

Le ministère de l'intérieur simplifie les démarches des usagers et leur propose un nouveau service en ligne, sur le site de l'ANTS: permisdeconduire.ants.gouv.fr, afin de lancer plus rapidement la fabrication de leur permis de conduire sécurisé en cas de perte, vol, détérioration, changement d'état-civil et renouvellement).

Le récépissé de déclaration de perte permettant de conduire durant 2 mois peut être obtenu également par ce service.

Ce nouveau télé-service permet de recueillir de manière dématérialisée les renseignements nécessaires à la fabrication du titre (photo, signature, pièce d'identité, justificatif de domicile, déclaration de perte). L'achat du timbre fiscal dématérialisé peut se faire en ligne.

Pour la photographie et la signature dématérialisée, l'usager devra utiliser les cabines de photographie d'identité équipées à cet effet ou s'adresser aux professionnels de la photographie agréés. Pour les identifier, une vignette bleue est visible.

A l'issue de cette étape, il disposera d'un exemplaire papier de ses photographies et de sa signature sur lequel figure le code "photo numérique" qui lui permettra de déposer une pré-demande de permis en ligne.



Pour effectuer cette pré-demande en ligne, il aura à créer un compte personnel "usager" sur le site de l'ANTS : permisdeconduire.ants.gouv.fr

Un fois le compte créé, il pourra saisir sa pré-demande en ligne en renseignant son état-civil, son adresse, le code "photo numérique" obtenu. Il y joindra toutes les autres pièces complémentaires scannées (pièce d'identité, justificatif de domicile, déclaration de vol) ou dématérialisée (déclaration de perte). ■

Légendes de Bretagne

La troménie de Saint Alar

Le Château de Kerjean a accueilli dans le cadre des Chemins du Patrimoine en Finistère l'exposition "Il était une foi, la Religion en Bretagne au XVI^{ème} siècle".

Moi, Saint-Alar, le Saint patron des forgerons, qui coule une retraite paisible en l'église de Saint-Demet suis choisi pour y participer.

Je reçois la visite, en Janvier 2016, de Madame la Conservatrice des monuments historiques, Madame Oulhen. Elle décide que je suis en état de voyager et d'être exposé et m'offre même une cure de jeunesse. Et pour ce faire, en février 2016, un agent d'un atelier spécialisé dans la restauration d'objets d'art me prend en charge pour une polychromie. Puis, il me conduit, rafraîchi, sur mon lieu d'exposition à Saint-Vouguay où se situe le Château de Kerjean.

Je n'avais pas prévenu tout le monde de mon départ et certains, inquiets se sont renseignés en Mairie ! Je suis resté au Château de Kerjean du 26 mars au 2 novembre 2016 et je n'ai pas bougé. Les visiteurs (j'ai reconnu quelques Plozévetiens !) pouvaient m'admirer dans une des salles du Château avec mes autres camarades d'exposition. Certaines statues sont rentrées chez elles, indispensables pour la fête ou le Pardon de leur commune.

Beaucoup d'entre vous me connaissent. L'association "Histoire et Patrimoine", association culturelle de Plozévet, m'a dans un de ses numéros, mis à l'honneur. Mais pour ceux qui ne me connaissent pas encore, faisons donc connaissance à travers ma légende.

Alar, Maître parmi tous les maîtres, voilà ce que l'on peut lire à l'entrée de ma forge... Un jour, un inconnu qui fixe avec insistance mon enseigne me dit chercher du travail. Et justement, un seigneur très pressé vient de me confier son cheval. Je commande donc à cet inconnu de ferrer l'animal et observe sa surprenante méthode. Le voilà qui met la barre au feu, qui coupe la jambe du cheval, la pare d'un nouveau fer et la remet en place, sans le moindre souci !



Photo ci-dessus : St Alar au Château de Kerjean

Photo : Mairie de Plozévet

Juste à ce moment... un autre homme entre dans l'atelier. Il me cherche criant vouloir de l'aide pour soigner son canasson ! Mon apprenti lui répond aussi connaître les remèdes pour les chevaux et tous deux quittent la forge...

Durant l'absence de mon nouveau compagnon, je décide de terminer de ferrer le cheval en adoptant sa méthode... Mais catastrophe, le cheval se vide de son sang ! Présent, son riche propriétaire furieux, saisit une tenaille pour me frapper à la tête. Et l'inconnu, déjà de retour, l'en empêche ! Ouf ! et tout rentre dans l'ordre, le propriétaire calmé et le cheval solide sur les 4 fers.

L'apprenti s'adresse à moi devant toutes les personnes présentes : "Maître des maîtres, tu as sans doute oublié un des points de ma nouvelle méthode !" Il me salue et s'en va ! Illico presto, je décroche mon enseigne et en martèle chaque lettre me disant que ce compagnon ne peut être qu'un ange ou un envoyé de dieu... ■

*Légende inspirée de l'ouvrage
"Légende dorée des Saint-Bretons"*

*Texte de Y.P. Castel dans la collection "Images de Bretagne"
Editions d'art Jose Le Doaré à Chateaulin en 1968*

Obligatoire à partir du 15 janvier 2017

L'Autorisation de Sortie du Territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017.

L'AST donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire précisant les mentions suivantes :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de

l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;

- la durée de l'autorisation, qui ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Une fois le formulaire complété et signé, il devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire. ■

Fleurissement de la commune

Le palmarès 2016

ESPACES LE LONG DE LA VOIE PUBLIQUE (TALUS, MURS...)

- Alain Le Corre, Goréquer
- Elisabeth Kovacic, 84 Chemin de la Corniche
- Philippe Nunninger, Kergolier

EXPLOITATION AGRICOLE EN ACTIVITÉ

- Le Corre, Lestrouguy

BALCONS TERRASSES FENÊTRES ET PETITS JARDINS DE MOINS DE 1000 M²

- Augustine Biger, 12 cité Stang Vihan
- Yvonne Kerouedan, 18 Rue du stade
- Maryse Mongin, 40 Rue d'Audierne
- Marie Noëlle Herlédan, 1 Impasse des jonquilles
- Josette Christien, 2 Rue du 11 novembre
- Joëlle Chouquet, 5 Impasse des jonquilles

ÉTABLISSEMENT ACCUEILLANT LA CLIENTÈLE (HÔTEL, RESTAURANTS, COMMERCES, LOCATIONS SAISONNIÈRES, CAMPINGS)

- 1 - Monique Lauret, Kerguillet
- 2 - Françoise Ferrant, Trologot
- 3 - Camping de la Corniche
- 4 - Boulangerie Le Quéré, 13 Rue D'Audierne
- 5 - Boucherie Blanchard, 5 Rue d'Audierne



Photo ci-dessus : le jury du concours de fleurissement de la commune

MAISONS AVEC JARDINS TRÈS VISIBLES DE LA RUE

- 1 - Evelyne Chevalier, 31 Brumphuez
- 2 - Jean-Michel Bescond, Trohinel
- 3 - Camille Jaffry, 22 Rue du 19 mars 1962
- 4 - Daniel Nicot, 4 Rue des Alouettes
- 5 - Josiane Karr, 8 Stang Ar Choat
- 6 - Yves Tanguy, Kermenguy
- 7 - Pierre Lefebvre, Kergolier
- 8 - Francis Viel, 3 Kermenguy
- 9 - Annick Lautérou, 18 Rue de Pors Poulhan
- 10 - Marie Joseph Créspin, 12 Rue des Genêts
- 11 - Sébastien Moullec, Impasse hameau des saules
- 12 - Gabriel Le Goff

Carte nationale d'identité

Nouvelles modalités de délivrance

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les usagers qui sollicitent une carte nationale d'identité dans l'un des quatre départements bretons doivent se présenter auprès des mairies équipées de bornes biométriques.

Pour l'arrondissement de Quimper, voici les mairies concernées : Audierne, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plonéour-Lanvern, Pont L'Abbé, Quimper (marie du Centre, annexes d'Ergué-Armel et de Penhars), Quimperlé et Scaër.

PRÉ-DEMANDE SUR INTERNET

Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité. Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie ! ■



Colonisation programmée du Pays Bigouden

Comment lutter contre le frelon asiatique ?



Photos : tous droits réservés

Il est un terrible prédateur. Le frelon asiatique se nourrit à 80% d'abeilles. Arrivé en France il y a quelques années du côté de Bordeaux, il s'est ensuite répandu et se montre désormais extrêmement nuisible pour les ruches. Parvenu depuis 5 ans environ dans le Finistère et le Pays Bigouden, il ne cesse de se multiplier, au grand dam des apiculteurs, mais pas seulement.

UN INSECTE INVASIF ET PIQUEUR

Non seulement il s'installe partout où bon lui semble, mais il suffit de passer un peu trop près de son lieu de vie et il n'hésite pas à piquer. L'afflux touristique dans la région additionné à la multiplication des nids a généré de nombreuses piqûres, certaines nécessitant une consultation aux urgences. La destruction des nids de ces insectes a été quadruplée en 2016 pour le Pays Bigouden du Sud et doublée pour la région Nord.

UNE PROGRESSION INEXORABLE MULTI MILIEUX

On pourrait croire que le frelon asiatique ne s'installe qu'à la campagne. Il n'en est rien. Certes il apprécie les jardins, barbecues, remises diverses et niches à la campagne, mais il n'est pas rare de le voir aussi élire domicile dans les centres urbains, beaucoup moins peuplés de végétaux (61 nids détruits à Pont L'abbé en 2016).

CINQ À SIX MILLE NIDS À DÉTRUIRE EN 2016 DANS LE DÉPARTEMENT

Concernant l'ensemble du Finistère, on peut s'attendre à la destruction de 6 à 8000 nids en 2016, ce qui représente une progression inquiétante (2230 nids détruits en 2015 pour le département).

ERADICATION PROBLÉMATIQUE, PIÉGAGE FACILE ET RENTABLE.

Christophe Buanic, professionnel conventionné par les communautés de communes pour la destruction des nids, ne voit pas la possibilité d'éradiquer ces colonies d'insectes. En revanche, la mise en place de pièges à frelons lui semble

s'avérer plus payante pour tenter de décimer le prédateur. Il faut compter 2 pièges minimum pour un jardin, ce qui peut permettre de capturer les reines, qui, une fois détruites, ne pourront plus assurer la reproduction et limiterait ainsi la prolifération des nids.

COMMENT FABRIQUER FACILEMENT UN PIÈGE À FRELONS ?

Qui dit piégeage dit piège. Il n'est pas très compliqué ni très coûteux de fabriquer un piège à frelons. Une bouteille en plastique dont on tronçonne le goulot, un peu de ficelle, un peu de fil de fer et un couvercle pour empêcher l'eau de pluie de tomber à l'intérieur. Au fond du piège, un morceau de bois ou un filtre pour éviter la noyade des innocents. Mais pour attirer les reines frelons ? Rien de plus simple : un mélange de bière, de vin blanc et de sirop de fruits (1/3 de chaque). La fabrication des pièges : une activité intéressante pour les écoliers en classe de "Sciences et Vie de la Terre".

Voir le tutoriel sur : www.youtube.com/watch?v=1jlgWhvCXDO

LA BONNE PÉRIODE POUR AGIR

Christophe Buanic recommande de disposer ces pièges en fin d'hiver, vers la fin février. Pour avoir les meilleures chances que les pièges fonctionnent, les disposer à proximité des camélias qui sont les premiers à fleurir avant le printemps. Il faudra penser à retirer les pièges avant la mi-juin.

LES CONSEILS D'UN PROFESSIONNEL "SUR LA BRÈCHE" COMMENT UTILISER SES SERVICES ?

Si l'on découvre un nid de frelons asiatiques, il ne faut pas chercher à intervenir soi-même. Christophe Buanic est conventionné par certaines communes. La meilleure réaction est de s'adresser à sa commune, ou à la communauté de communes qui expliquera la marche à suivre. Inutile d'appeler les pompiers, ces derniers ne se chargent plus de la destruction des nids de frelons depuis 2004. ■

Expression du groupe minoritaire

Nous étions invités, en tant que conseillers municipaux, par l'Association des Maires du Finistère au Carrefour des Communes et Communautés de Communes du Finistère à BREST, les 6 et 7 octobre 2016. Ce carrefour s'est inscrit dans un paysage territorial en profonde mutation.

Cet événement départemental, très enrichissant, a rassemblé des élus, personnels territoriaux, partenaires institutionnels, exposants et grandes entreprises. Quatre conférences-débats ont eu lieu sur les sujets suivants : l'impact de la mutualisation et des serremments budgétaires sur les ressources humaines territoriales, les finances communales suite aux baisses des dotations de l'Etat, la nouvelle organisation territoriale et l'activité économique locale avec pour enjeu social : redonner un souffle nouveau aux centres-villes et centres-bourgs. Ces conférences ont permis aux participants de travailler sur les structures des communes et des communautés de communes dont le paysage se modifie ou sera modifié au 1^{er} janvier 2017.

Le maintien de l'offre de soins sur tous les territoires, la préférence des produits locaux en restauration collective et

l'amélioration de l'accessibilité des Services Au Public ont fait l'objet de points info.

Il était également possible de visiter de nombreux stands et des espaces animés.

Le 6 octobre à 17h30 a eu lieu la remise des Trophées du Grand Prix 2016 du "Meilleur Journal Communal ou Communautaire du Finistère". Plozévet a reçu le Trophée de la catégorie des communes de 2001 à 3500 habitants pour le Tal Ar Sonerien (Auprès des Sonneurs).

Dans les critères de choix du Jury, lors de la remise de ce Trophée à notre Maire, a été cité entre autres l'espace réservé à l'expression de la minorité.

Certes, le TAS mérite un trophée. Cependant un magazine municipal pourrait avoir une fréquence plus importante, sous forme de bulletin d'information pour une meilleure réactivité et une info en continu au plus près de ses lecteurs. ■

Claude Conrod
Jocelyne Kervella-Lainé

Expression du groupe majoritaire

Lectures !

Notre revue municipale a été primée une nouvelle fois lors du carrefour des communes à Brest.

Le jury a noté entre autres, la qualité rédactionnelle et le fait que c'était le seul bulletin des communes de moins de 3500 habitants qui accordait une expression à l'opposition.

On pourrait s'interroger sur le maintien de cette expression tant les moyens de communiquer librement sont, de nos jours, accessibles. Et nos opposants ne s'en privent pas. Le journal, « Plozévet Autrement » distribué dans certaines boîtes à lettres en est l'illustration et nous n'avions pas, jusqu'à ce jour, jugé utile de répondre à ses attaques malgré un contenu souvent sans intérêt, inexact ou insultant, voire diffamatoire.

Avec le dernier numéro intitulé "les oubliés", la coupe est pleine. Comme à chaque fois, les auteurs des articles n'ont pas pris la peine de se documenter. Ils mettent en cause pêle-mêle l'intégrité des élus, la compétence du personnel, sans chercher à connaître les sujets qu'ils abordent. Qu'ils sachent, comme ils ne l'ont pas demandé, que l'attribution des logements sociaux se fait selon des critères précis (de ressources, de composition

du foyer, etc.), dont l'Office HLM est garant. La mairie est consultée et fait des propositions. Les informations sur les candidats n'ont pas à être sur la place publique mais, en qualité d'élus, sur cette question comme sur d'autres, agents ou élus responsables s'obligeraient à les renseigner s'ils se donnaient la peine de se manifester en mairie.

Il est bien là le problème, peu ou pas de présence assidue en commissions, en mode alternatif lors des conseils municipaux. N'intervenant pas ou allant dans le sens des débats en groupe de travail, pour voter contre en séance du conseil. Incapables d'expliquer leurs votes. Faisant de vagues allusions dans le seul but de créer du soupçon mais restant muets lorsqu'on demande des précisions.

Lors de l'incendie qui a ravagé les ateliers municipaux, les collectivités voisines nous ont immédiatement proposé leur aide. Trois semaines après, le seul signe de vie de l'opposition fut un courrier nous demandant de produire contrats d'assurances et factures alors que nos services administratifs se démènent encore face à l'urgence.

S'agit-il d'une attitude digne des plozévétiens qui leur ont accordé leur confiance ? ■

Les ateliers des services techniques Ravagés par les flammes



Photo : Mairie de Plozévet

Photos ci-dessus et ci-contre : un incendie a ravagé les locaux des services techniques dans la nuit du 8 au 9 septembre 2016

2h15 le vendredi 9 septembre 2016 : quelques voisins (nous les en remercions infiniment) aperçoivent des lueurs au-dessus des ateliers communaux, l'alerte est donnée. Les pompiers sont rapidement sur les lieux et rapidement nombreux : les casernes de Plozévet, Pont-Croix, Pouldreuzic, Audierne, Bannalec, Quimperlé, Châteaulin et Trégourez sont mobilisées.

Ensuite, tout part très vite en fumée dans un brouhaha phénoménal : certains riverains ont pensé qu'un feu d'artifice était tiré ! Il s'agissait en fait de l'explosion des diverses bouteilles de gaz et autres matières inflammables que l'on retrouve dans tout atelier technique. Aux dires des gens présents, on pouvait voir les flammes jaillir à plus de vingt mètres de hauteur.

La chaleur était très intense et malgré l'intervention rapide des pompiers, rien ne peut être sauvé. Le Maire et les gendarmes arrivent sur place dans la nuit. Fort heureusement aucun blessé n'est à déplorer.

Au petit matin, c'est la consternation. L'équipe des services techniques constate avec effroi les pertes :

trois fourgons, deux véhicules légers, l'intégralité des outils de travail, l'ensemble du matériel de menuiserie, de peinture, l'atelier mécanique mais aussi les vestiaires, les ordinateurs, les téléphones portables... Même le stock de clés a fondu ! Le bâtiment est à raser.

Puis, devant l'impuissance imposée par la situation, les agents s'organisent avec célérité : ils nettoient les abords et installent des grilles pour sécuriser et interdire l'accès au sinistre.

Très vite, la solidarité se met en place : il n'est pas 8 heures le matin que déjà la communauté de communes propose son aide sous quelque forme que ce soit. Dans la matinée, un fourgon nous est prêté : il permet d'assurer la continuité du service public, car les affaires courantes continuent : il y a du matériel à livrer pour les associations, les élus présents sont actifs ; les urgences à gérer (accueillir le camion d'équarrissage pour faire partir un cadavre de dauphin déposé la veille...).

Dans la matinée, les services de la brigade de gendarmerie interviennent : comprendre, rechercher des indices. Leurs investigations leur permettent

de déterminer trois départs de feu : l'incendie est criminel. La compagnie d'assurance arrive sur place pour faire les premiers constats et pertes. Rapidement, les messages de solidarité et de soutien affluent de part et d'autres. Les collectivités, communes ou communautés de communes, nous proposent de l'aide. Grâce à cette solidarité, les services techniques de Plozévet restent opérationnels, même si l'activité se réalise en mode dégradé.

Les services techniques disposent toujours aujourd'hui du prêt de plusieurs véhicules, les bâtiments ont été rasés et déblais recyclés et des espaces modulaires ont été installés temporairement pour permettre au personnel de travailler dans des meilleures conditions. Il reste aujourd'hui à se rééquiper et à reconstruire un outil de travail opérationnel au service de la population plozévétienne.

Affecté aux services techniques en 2002, ce bâtiment d'une surface au sol d'environ 600 m², transféré à la mairie en 1985, abritait à l'origine l'usine Larzul. En 2015, des espaces modulaires avaient été installés pour accueillir la partie administrative du service. ■



Photo : Mairie de Plazévet



Photo : Mairie de Plazévet



Photo : Mairie de Plazévet



Photo : Mairie de Plazévet

À l'écoute de nos aînés Créons du lien

Avec l'âge, la solitude, la difficulté de se déplacer, l'isolement, les personnes âgées peuvent se replier sur elles-mêmes, perdre l'estime de soi et se désintéresser de la vie sociale locale.

De nombreux témoignages d'aidants, de familles ou de personnes âgées elles-mêmes nous ont interpellés et sont à l'origine de la création de l'association "Créons du lien en Haut-Pays Bigouden". L'objectif de cette association répond d'ailleurs aux préoccupations des instances départementales : être à l'écoute et aider au mieux vivre (bien vivre) des personnes âgées sur le territoire.

L'Association, en lien avec les établissements d'accueil des personnes âgées, souhaite aller à la rencontre des personnes âgées isolées et/ou à mobilité réduite pour prendre le temps de les écouter, de recueillir leurs souhaits et de les encourager à participer à des actions ou événements extérieurs qu'elles auront choisis ou qui leur seront proposés (promenade au bord de mer, crêperie, médiathèque, thé dansant, spectacles, visites, marché, shopping, etc...). Cela



Photo ci-dessus : l'association "Créons du lien" se veut à l'écoute des personnes âgées

permet de garder (ou de retrouver) un lien social, une estime de soi et le plaisir... de se faire plaisir, en toute sécurité.

La ruralité de notre territoire, la dispersion de l'habitat peuvent rendre plus difficile la connaissance de personnes âgées qui pourraient bénéficier des propositions

de l'Association. Il est important que nous soyons tous "veilleurs" attentifs.

Si vous connaissez une personne ou si vous êtes vous-même intéressé par ce projet, n'hésitez pas à contacter Armelle Lecamus, Présidente (07.86.98.55.16) ou Elyane Le Bleis (06.14.25.53.91). ■

QUELQUES RÉALISATIONS AVEC NOS AÎNÉS

En août dernier, 16 résidents de "La Trinité" de Plozévet sont venus écouter et regarder un groupe de musiciens et de danseurs sur la place Henri Normant. L'association Créons du Lien a assuré le transport. Les spectateurs étaient ravis de participer à cette fête et la joie se lisait sur les visages.

Début septembre, certaines personnes privées de moyens de locomotion ont pu participer au Repas des Anciens à la Salle Avel-Dro, grâce aux bénévoles qui sont allés les chercher et les ramener à leur domicile. Elles étaient contentes de retrouver des connaissances et de passer un moment convivial autour d'un repas raffiné qu'elles ont apprécié. Nul doute qu'elles reviendront l'an prochain !

Le 6 octobre dernier, une promenade à Penhors suivie d'un goûter au Breiz Armor était proposée à des personnes âgées, isolées ou ne pouvant se déplacer facilement. 5 personnes vivant à leur domicile et 5 venant de la Résidence "La Trinité" ont profité d'un jeudi ensoleillé et doux pour se promener au bord de mer, admirer l'audace des surfeurs et apprécier un bon goûter dans un cadre agréable.

Même si nous vivons à proximité de la mer, certains ne l'avaient pas vue depuis longtemps, Tous nous ont dit leur plaisir de prendre l'air, de faire connaissance avec d'autres et de pouvoir bavarder simplement en savourant une part de tarte ou de gâteau breton "maison" et joliment présentées.

D'autres sorties ou événements nous ont été suggérés. Nous ne doutons pas qu'ils auront du succès et nous espérons que ces expériences donneront envie à d'autres, du Haut-Pays Bigouden, de venir nous rejoindre. ■



Photo : tous droits réservés

Photo : tous droits réservés

La Plozévétienne

La section féminine

La section féminine a entamé sa seconde année au stade de La Trinité, où une équipe est engagée en championnat de catégorie U13.

Elles sont seize jeunes filles hypermotivées, âgées de 9 à 13 ans. Elles ont entamé leur tout premier match officiel de championnat en recevant le TGV. Il y a de belles équipes dans le tableau - Quimper-Kerfeunten 1 et 2, Tréffiagat (TGV), Scaër - et elles ont déjà de l'expérience. "Nous avons l'envie, le plaisir de jouer et de progresser est là et c'est bien ça le plus important ! Pour une première année, pas de doute, le challenge est au rendez-vous", commentent les responsables du club.



Photo : Laurence Prime

Photo ci-dessus : la section féminine de la Plozévétienne

Les filles s'entraînent avec assiduité tous les samedis de 14h à 16h et tous les mardis de 18h à 19 h15. Elles sont coachées par Kevin et Gaël Marle.

Petit clin d'oeil à Christian Jaouen qui les a rejoint (entraînement gardienne). Audrey Monfort est la responsable de l'équipe et remercie les parents pour leur

présence aux entraînements / matchs / déplacements ainsi que le club du soutien et des encouragements qu'il accorde à cette équipe féminine. ■

Groupe vocal

Plaisir de Chanter

Après avoir été section de l'Amicale laïque, le groupe vocal Plaisir de Chanter est devenu en septembre une association à part entière.

Le groupe vocal est né en 2004 sous la forme d'un atelier mémoire au travers de la chanson, animé déjà à l'époque par Patricia Dupont. Apprendre et retenir des chansons dans la convivialité et la bonne humeur : il n'y a rien de tel pour faire travailler la mémoire et tisser du lien social !

Depuis ce temps là, le groupe a bien évolué, non seulement au niveau de l'effectif mais aussi des performances vocales. Le groupe compte aujourd'hui 25 choristes dont 2 messieurs.

Le répertoire est basé sur la variété française de toutes les époques et sur des chants se rapportant à la mer et à la Bretagne, le tout arrangé et harmonisé à 2 ou 3 voix par Patricia Dupont qui dirige 4 autres chœurs avec lesquels Plaisir de Chanter a enregistré un CD en 2013 et



Photo : Mairie de Plozévet

Photo ci-dessus : le groupe vocal Plaisir de Chanter

organisé un concert inter chorales à la salle Avel-Dro en 2015, spectacle qui avait remporté un franc succès.

Cette année le groupe a ouvert les mardis de Ploz à l'église devant un public fourni. Pendant l'année, le groupe répète le jeudi hors congés

scolaires de 17h30 à 19h et donne des prestations dans les maisons de retraite du secteur. ■

Nicole Quiniou (Présidente)
Tél : 06 84 48 64 22
Monique Scurbecq (Secrétaire)
Tél : 07 85 55 62 59



FOOTBALL LA PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : Paul Cornec 06 25 76 83 60
 PÉRIODICITÉ : mercredi – vendredi
 samedi après-midi – dimanche
 LIEU : stade et gymnase

ECOLE DE FOOT LA PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : Paul Cornec 06 25 76 83 60
 PÉRIODICITÉ : mercredi samedi 14h
 LIEU : stade et gymnase

FOOT LOISIR

CONTACT : J.F. Jaffry 07 81 80 78 99
 PÉRIODICITÉ : vendredi 20h30
 LIEU : stade

HANDBALL CLUB

CONTACT : R. Savina 02 98 74 45 91
 PÉRIODICITÉ : jeudi 17h30-19h
 et vendredi 18h-19h30
 LIEU : gymnase

CLUB BADMINTON

CONTACT : V. Bossier 02 98 91 40 52
 PÉRIODICITÉ : lundi 20h30-22h45
 et jeudi 20h30-22h45
 LIEU : gymnase

CHASSE PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : M. Raphalen 06 76 50 58 40
 PÉRIODICITÉ : septembre/février (+16 ans)

**CLUB MUSCULATION
 (AMICALE LAÏQUE)**

CONTACT : P. Ogor 06 65 10 78 44
 PÉRIODICITÉ : lundi au samedi en soirée
 LIEU : salle Jules Ferry



TENNIS DE TABLE

CONTACT : S. Moullec 06 67 11 22 63
 PÉRIODICITÉ : mardi 19h30-23h
 vendredi 19h45-23h et samedi 16h-23h
 lieu : gymnase
 PÉRIODICITÉ : mercredi 20h-21h30
 et samedi 14-17h
 LIEU : salle Jules Ferry

CYCLOTOURISME (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : J. Le Roy 02 98 91 34 54 et
 C. Guellec 02 98 91 41 90
 PÉRIODICITÉ : dimanche matin - jours fériés
 LIEU : départ devant la salle Jules Ferry

GALOCHE PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : P.J. Vessier 0 2 98 91 45 88
 PÉRIODICITÉ : ouvert toute l'année
 LIEU : espace Henri Le Moal

GYMNASTIQUE (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : N. Strullu 02 98 91 38 75
 PÉRIODICITÉ : mardi 19h-20h
 et jeudi 10h15-11h15
 LIEU : gymnase

**YOGA AN AOD
 (LE YOGA DE LA CÔTE)**

CONTACT : A. Chancerelle 06 67 29 19 80
 PÉRIODICITÉ : jeudi 18h15-19h45
 LIEU : gymnase

RAMA THAI BOXING GYM

CONTACT : G. Boursier 06 18 84 25 91
 PÉRIODICITÉ : mardi 20h15 et
 samedi 9h-11h et 16h-18h
 LIEU : gymnase



CLUB AÏKIDO

CONTACT : M. Ernot 06 18 19 00 91
 PÉRIODICITÉ : lundi 19h50-21h15
 et mercredi 19 h30-21h
 LIEU : gymnase

JUDO ADULTES (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : P. Sandrin 02 98 91 45 78
 PÉRIODICITÉ : jeudi de 20h à 21h
 LIEU : gymnase

JUDO ENFANTS (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : P. Sandrin 02 98 91 45 78
 PÉRIODICITÉ : lundi 18h45-19h40
 et samedi 11h-12h
 LIEU : gymnase

TAÏSO-TAEBO (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : P. Sandrin 02 98 91 45 78
 PÉRIODICITÉ : mercredi 18h-19h
 et vendredi 18h30-19h30
 LIEU : gymnase

JU-JITSU (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : P. Sandrin 02 98 91 45 78
 PÉRIODICITÉ : dimanche 9h30-11h
 LIEU : gymnase

KARATÉ (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : P. Sandrin 02 98 91 45 78
 PÉRIODICITÉ : vendredi 19h30-21h
 LIEU : gymnase

BABYDO (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : P. Sandrin 02 98 91 45 78
 PÉRIODICITÉ : lundi 17h45-18h45
 LIEU : gymnase





AMICALE PLOZAPIED

CONTACT : M. Desbois 06 78 59 55 38
PÉRIODICITÉ : jeudi 14h

TAI CHI CHUAN (SPIRALE)

CONTACT : C. Barth 06 83 80 21 63
PÉRIODICITÉ : lundi 18h30-20h
LIEU : gymnase

MODERN JAZZ (TAMM KREIZ)

CONTACT : 02 98 82 62 55
PÉRIODICITÉ : mardi 17h15-20h15
LIEU : Avel-Dro

DANSE AFRICAINE (TAMM KREIZ)

CONTACT : 02 98 82 62 55
PÉRIODICITÉ : samedi 9h-10h30
LIEU : gymnase

DANSE BRETONNE (AWEN)

CONTACT : C. Sales 02 98 52 01 58
PÉRIODICITÉ : mercredi 20h30
LIEU : Avel-Dro

COUTURE, PEINTURE SUR SOIE (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : Y. Gadonna 02 98 91 33 11
PÉRIODICITÉ : lundi 14h-17h45
LIEU : foyer communal

DENTELLE AUX FUSEAUX (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : M. Sampité 06 07 89 36 77
PÉRIODICITÉ : lundi 14h-17h
LIEU : mairie salle n° 2



ATELIER CRÉATIF (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : J. Detrain 02 98 91 41 52
PÉRIODICITÉ : vendredi 14h-17h30
LIEU : mairie salle n° 2

LIVIOU AR VRO (PEINTURE SUR TOILE)

CONTACT : M.-P. Bossier 02 98 91 47 51
PÉRIODICITÉ : mercredi 13h30-17h30
LIEU : foyer communal

PLAISIR DE CHANTER

CONTACT : N. Quiniou 06 84 48 64 22
PÉRIODICITÉ : jeudi 16h30-19h
LIEU : maison des jeunes

LA CLÉ DES CHANTS

CONTACT : D. Firquet 02 98 91 41 23
PÉRIODICITÉ : jeudi 17h-18h30
LIEU : salle communale

MUSIQUE BRETONNE BINIOU - BOMBARDE (DIHUN)

CONTACT : E. Ollu 02 98 87 68 41
PÉRIODICITÉ : lundi 17h30-19h30
LIEU : maison des jeunes

CLAVIER - ACCORDÉON (DIHUN)

CONTACT : F. Morvan 02 98 87 68 41
PÉRIODICITÉ : vendredi 15h-21h30
LIEU : salle de musique (mairie)

GUITARE (DIHUN)

CONTACT : F. Waeles 02 98 87 68 41
PÉRIODICITÉ : lundi 17h-21h
LIEU : salle de musique (mairie)



CALLIGRAPHIE ENLUMINURE

CONTACT : S. Billard 06 83 57 47 61
PÉRIODICITÉ : un dimanche par mois
LIEU : mairie

CLUB ART ET LOISIRS

CONTACT : M. Mongin 02 98 91 42 50
PÉRIODICITÉ : jeudi 14-17h30
LIEU : foyer communal

CLUB DU TROISIÈME AGE

CONTACT : A. Stéphan 02 98 91 35 05
PÉRIODICITÉ : mardi 14h-17h30
LIEU : foyer communal

RENCONTRE JEUNES (ULAMIR)

CONTACT : 02 98 54 54 20
PÉRIODICITÉ : samedi 14h-17h, mercredi 14h-17h, vacances
LIEU : maison des jeunes

CUISINE LE JARDIN DES SAVEURS

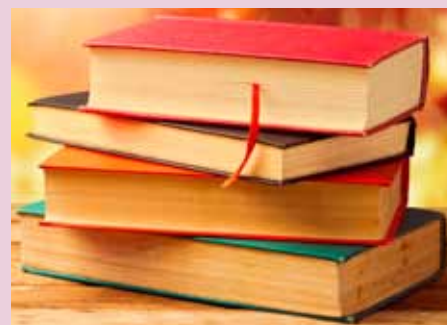
CONTACT : J. Vigouroux 06 86 56 71 70
PÉRIODICITÉ : vendredi après midi tous les 15 jours
LIEU : foyer communal

THÉÂTRE DE LA DEVANTURE

CONTACT : A. Dessaigne 02 98 91 46 64
PÉRIODICITÉ : lundi 20h
LIEU : foyer communal

HISTOIRE ET PATRIMOINE

CONTACT : A. Le Quéré 06 88 18 09 41
PÉRIODICITÉ : mercredi 14-17h
LIEU : mairie



École Georges Le Bail

Que se passe-t-il à l'école ?

L'année 2016 a été une année de réflexion autour du Projet d'Ecole 2016-2019 de l'école Georges Le Bail. Plusieurs partenaires ont réfléchi et écrit ce projet (enseignants, élus, animateurs).

Nous avons retenu plusieurs priorités : améliorer la qualité de vie de tous les enfants à l'école et améliorer la fluidité des relations des différents intervenants de l'école, afin d'aider chaque élève à trouver sa place dans l'école et dans la société. Cela se traduit par plusieurs axes :

■ Axe n° 1 : favoriser et encourager l'intérêt et l'implication des parents dans les projets de l'école (voir l'article sur la restauration des vélos.

■ Axe n° 2 : la prévention des risques pour la santé auprès des enfants (prendre conscience des dangers de certains jeux à risques ou autres dangers et accompagner les élèves pour faire face à des situations particulières (développer des notions de solidarité et améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap).

■ Axe n° 3 : faire de notre école une école "Eco-Citoyenne" avec un parcours d'éducation au développement durable : diminuer les déchets, réduire le gaspillage de l'eau, réduire la facture énergétique. Une demande de labellisation a été faite auprès de l'Education Nationale.

■ Axe n° 4 : créer un espace d'accueil des tout-petits, faciliter l'entrée à l'école des enfants de 2 ans ; faciliter l'entrée dans le statut de parent d'élèves ; aménager un espace pour les enfants plus petits.

Chaque trimestre les Conseils d'Ecole se réunissent (parents, enseignants, élus, DASEN). Au cours de cette précédente réunion, les enseignants nous ont fait part des projets d'activités mis en place par eux pour l'année 2016-2017. Ces projets sont intitulés "L'école, fenêtre sur le monde".

Le proverbe africain "Pour élever un enfant, il faut tout un village" montre toute l'importance des liens qui doivent exister entre l'école et le monde. Dans le cadre de l'école, il est impossible de représenter toutes les expériences. C'est



Photo ci-dessus : présentation du lavoir de Lestuyen avec l'association Histoire et Patrimoine

donc par une éducation à l'ouverture sur les autres et sur l'ailleurs, par les arts et les écrits, par la transmission, l'écoute et la bienveillance que les enfants construiront les outils pour grandir et devenir des individus à part entière.

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratie culturelle et à l'égalité des chances. Elle privilégie le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, dans le cadre des enseignements artistiques comme dans celui des actions éducatives.

Pour que les élèves se familiarisent avec ces institutions, l'école met en place des partenariats, en étroite collaboration avec le Ministère de la Culture et de la Communication, aux niveaux national et académique. Ces partenariats permettent de développer des activités qui complètent les enseignements et d'ouvrir les élèves aux œuvres du patrimoine et de la création.

Depuis plusieurs années déjà, des projets sont mis en place dans notre école pour développer une connaissance littéraire et cinématographique, dès le plus jeune âge, dans le but de donner aux élèves une culture plurielle, riche et cohérente.

ÉCOLE ET CINÉMA

Ecole et Cinéma est un dispositif national initié par le Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC), le Ministère

de l'Education nationale et l'Association nationale "Les Enfants du Cinéma". Ce dispositif propose aux élèves d'assister à des projections cinématographiques de qualité et de suivre un enseignement de lecture et d'écriture d'image. Au sein de notre école, tous les cycles sont concernés depuis de nombreuses années et travaillent en partenariat avec le cinéma Le Club de Douarnenez qui nous accueille lors des projections.

Pourquoi montre-t-on des films aux enfants ?

"On montre des films aux enfants car cela leur permet d'appréhender le monde, d'habiter le monde, de trouver une place, de se construire. Cela leur permet de prendre la parole, de dire "je", de devenir un individu. On montre des films aux enfants pour qu'ils puissent aimer, pleurer, oser, prendre la parole, s'émanciper. On montre des films aux enfants pour que la route devant eux soit une multitude de chemins, de sentiers, de pistes à peine tracées".

Anne Charvin
Pour les Enfants du Cinéma

LES INCORRUPTIBLES

En parallèle, l'école participe chaque année au Prix des Incorruptibles (créé en 1988) dont l'objectif est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture, autour d'une sélection de qualité.

Les jeunes lecteurs s'engagent à :

- écouter (maternelle) ou lire les ouvrages sélectionnés,
- poursuivre le travail sur les auteurs choisis et l'enrichir par des échanges entre classes,
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres.
- Voter pour leur livre préféré avec, à Plozévet, un matériel électoral prêté par la mairie.

La médiathèque de la ville est partie prenante dans le projet en acquérant toutes les sélections de livres, de la maternelle au CM2, et en les mettant à disposition, d'abord en prêt pour les classes, puis, après les votes, au public.

LE CONCOURS RAVY

De plus, des classes participent au concours initié par la librairie Ravy de Quimper et l'Ecole des Loisirs. Il s'agit de créer une œuvre collective en s'inspirant de l'œuvre d'un auteur. Il y a quatre ans, ce concours portait sur les œuvres de Claude Ponti ; il y a deux ans sur celles de Chen Jiang Hong. Les classes participantes ont remporté par deux fois le Premier Prix (dont un Premier Prix ex aequo), avec une quarantaine d'albums venus enrichir le fonds de la bibliothèque de l'école.

La médiathèque municipale a permis, à chaque fois, l'exposition des œuvres produites par les élèves et y conserve une lithographie de Chen obtenue lors de ce concours.

Cette année, l'auteur et l'illustratrice invitée est Catharina Valckx et trois classes sont engagées.

"Les livres sont une fenêtre sur le monde et ils ont le pouvoir de changer la vie" (slogan de la campagne de lutte contre l'illettrisme).

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Mais il n'y a pas que l'écrit. La tradition orale permet de préserver et de transmettre l'Histoire. Et l'Histoire, ce n'est pas que pour les grands. Les enfants ont toujours soif de découvertes et d'aventures.

C'est avec l'Association Histoire et Patrimoine de Plozévet que, dès la



Photo ci-dessus : des parents d'élèves ont rénové les vélos de l'école

Photo : Mairie de Plozévet

maternelle, les élèves de l'école sont accompagnés pour une journée, une occasion pédagogique, ludique et poétique de découvrir le patrimoine de leur commune dans toute sa diversité.

Belles promenades à la rencontre du train carottes, le lavoir de Lestuyen, des découvertes de puits couverts, de belles histoires de pigeons voyageurs transporteurs de nouvelles.

De beaux moments où l'architecture rencontre des éléments insolites, où la déambulation devient un jeu de piste à la recherche d'indices, où les noms des rues et des lieux questionnent, moments de partage et de transmission, d'interrogations et d'échanges.

LA SEMAINE DU GOÛT

La semaine du goût complète cette ouverture sur le monde. Elle participe à la transmission et à l'éducation au goût pour le plus grand nombre. Elle permet de partager des connaissances avec les parents volontaires à travers de délicieuses activités ludiques et pédagogiques ainsi qu'à sauvegarder la culture des patrimoines culinaires.

Cette année, nous avons travaillé sur les crêpes du monde et cette activité a enchanté les papilles de nos gourmands.

DES PARENTS AU CHEVET DES VÉLOS

Lors d'un précédent Conseil d'Ecole, les enseignants des classes maternelles ont fait part de l'état de certains vélos utilisés par les petits et sollicitaient l'achat de vélos neufs auprès de la mairie.

Pierre Plouzenec fait remarquer que la vétusté de ces vélos ne nécessitait pas, à ce jour, de les remplacer.

Une autre solution a donc été trouvée : des parents d'élèves ont fait le point sur la suite à donner pour que les cycles et tricycles soient utilisés en toute sécurité par les enfants. Ils ont décidé de se retrouver cet été pour un "atelier rénovation vélos". C'est ainsi que James, Tony, Ludo, Mickaël et Valérie, sous les bons conseils de Jean-Louis (qui n'est d'ailleurs pas parent d'élève !) ont démonté les vélos, classé méthodiquement toutes les pièces dans différents cartons, poncé, nettoyé, réparé, repeint et enfin remonté le tout.

A la rentrée, les enfants ont découvert un nouveau parc coloré (jaune et rouge), fonctionnel, sécurisé, pour leur plus grand plaisir. Les enseignants, la municipalité et les parents ont été sensibles à cette initiative que l'on est heureux de saluer ici et qui mérite un coup de chapeau. De tels projets ne peuvent que favoriser une meilleure cohésion et un bon esprit dans notre école au profit du mieux vivre ensemble de nos enfants et petits-enfants. De plus, cette action entre totalement dans l'axe n° 1 de notre nouveau "Projet Eco-Ecole" qui est en place dans notre école. Un grand merci aux "mécanos d'un été" !

ET POUR FINIR

Tant de projets portés par les enfants... et nous ne parlons pas ici, faute de place, de cirque, de théâtre, de danse, de musique, de chorale... ■

L'équipe enseignante

Professionnels de la Santé

Un nouveau pharmacien à Plozévet

Depuis quelques semaines, un nouveau pharmacien, Ludovic Prijac, est arrivé à Plozévet. Nous l'avons rencontré et il a accepté de se présenter :

"Bonjour à tous, je suis originaire de la presqu'île de Crozon. Ma conjointe est ergothérapeute et nous avons deux enfants.

Après mes études de pharmacie à Rennes, j'ai exercé dans le Finistère en tant qu'adjoint ou en remplacement. Le désir d'autres horizons m'a conduit plusieurs années sur les îles de la Martinique et de Saint-Pierre et Miquelon où je pratiquais également la pharmacie. De retour "au Pays", nous nous sommes installés du côté de Plonéis. J'ai alors repris un poste d'adjoint sur Camaret, puis effectué un remplacement de plusieurs mois sur Plogastel-Saint-Germain. En parallèle, l'opportunité d'installation sur Plozévet s'est présentée. Elle correspondait à mes critères de recherche : pharmacie rurale de bord de mer permettant une relation de proximité avec les gens et des professionnels de Santé bien représentés.

A mon arrivée, j'ai été accueilli par une équipe déjà en place, connaissant bien la population. Je suis heureux de poursuivre



Photo : Mairie de Plozévet

Photo ci-dessus : passage de relais à la pharmacie

ce que M. Bellec a entrepris tout en apportant les améliorations qui me sembleront utiles pour répondre au mieux aux attentes des Plozévétiens."

Nous souhaitons à M. Prijac la bienvenue parmi nous et lui adressons tous nos vœux de réussite. ■

Ils prennent soin de notre environnement

Arbores Paysages

Sébastien Guisne et Frédéric Bouheret se sont installés au 38 Brumphuez à Plozévet mais rayonnent dans tout le sud Finistère. Quatre années d'études au lycée agricole de Plagny (Nièvre) et de solides expériences en pépinières et en entreprises paysagères leur ont donné l'opportunité de s'associer et de créer leur entreprise.

Leur champ d'action est varié : entretien de jardins, élagage et abattage d'arbres (en grimpe si besoin). Cependant, leur spécialité reste la création de bassins et piscines naturelles, sans chlore, grâce à la mise en place d'un écosystème. Pour notre plaisir, ils construisent aussi des terrasses, pergolas, menuiserie d'extérieur, maçonnerie paysagère, murets, dallage.

Ils peuvent, à la demande, créer des potagers et les intégrer à l'environnement paysager.

Cette période de l'année est propice aux travaux d'extérieur. N'hésitez pas à les contacter par tél. 06.63.23.65.61 ou par



Photo : tous droits réservés

Photo ci-dessus : Sébastien Guisne et Frédéric Bouheret

email arborespaysages@gmail.com et à consulter leur page [facebook.com/arborespaysages](https://www.facebook.com/arborespaysages) ■

Erratum TAS 39 : le numéro de téléphone attribué à la boucherie Blanchard dans notre précédent numéro était erroné. Vous pouvez joindre Fabienne et Arnaud Blanchard au 02 98 91 40 56.

Plozévet accueille

Deux jeunes ostéopathes

Nous avons rencontré Suzie et Jordan, installés depuis le 25 août sur notre commune. Ils se sont prêtés avec gentillesse au jeu des questions-réponses pour se présenter aux lecteurs .

QUI ÊTES-VOUS ? "Suzie est originaire du Pays bigouden et Jordan de la presqu'île de Crozon. Nous avons fait 5 ans d'études à Rennes (IO Rennes) et, notre diplôme obtenu d'ostéopathes D.O., nous voulions "revenir aux sources". Après une petite enquête sur les besoins en ostéopathie, nous nous sommes présentés à la mairie de Plozévet qui nous a fait part de son enthousiasme. Puis nous avons rencontré les autres professionnels de santé qui nous ont réservé un bon accueil.. Nous avons eu la chance de trouver ce local, suffisamment grand, clair, bien visible, au 14 rue de Pont l'Abbé, local qui répondait à nos critères d'exercice de notre profession."

POURQUOI AVOIR CHOISI L'OSTÉOPATHIE ? "Nous sommes sportifs tous les deux et avons eu affaire à des ostéopathes. Ce qui nous a motivés, c'est la remise en forme des corps par le biais d'une thérapie manuelle et la relation de confiance avec le patient."

QU'EST-CE QUE L'OSTÉOPATHIE ? "C'est une thérapie qui consiste à repérer le manque de mobilité des articulations, des muscles, des fascias, du crâne et des viscères, à rétablir des équilibres pour permettre au corps de fonctionner de manière optimale. Nous avons appris des techniques manuelles que nous pouvons appliquer sur les nourrissons, les enfants, les adultes, les femmes enceintes, les sportifs... Nous adaptons notre travail en fonction des patients. Il est préférable de faire un bilan une à deux fois par an pour éviter d'en arriver aux douleurs aiguës ou blocages qui peuvent parfois demander plus de consultations."



Photo : Mairie de Plozévet

Photo ci-dessus : Suzie et Jordan, deux jeunes ostéopathes qui viennent de s'installer sur Plozévet

COMMENT SE DÉROULE LA CONSULTATION ? "Nous commençons par faire connaissance avec le patient en l'interrogeant sur ce qu'il a vécu et sur son motif de consultation afin d'éliminer les pathologies que nous ne pouvons prendre en charge en tant qu'ostéopathes. Puis nous testons l'ensemble du corps et finissons par un traitement. Le nombre de consultations dépend de l'ancienneté des douleurs, des pathologies et de l'état du patient (Physique psychique). Les consultations se font sur rendez-vous, des créneaux sont réservés pour les situations les plus urgentes. "

La Commune de Plozévet souhaite bon vent et belle réussite à Suzie et Jordan et nous nous réjouissons de leur installation parmi nous. ■

Suzie Tanguy et Jordan Hily
14 rue de Pont L'Abbé - Tél : 06.63.15.28.55

Elle s'appelle Lorelei et elle joue Entre vert et bois

En cette période des fêtes, nous cherchons cadeaux ou décorations. Lorelei nous offre ses créations originales et personnelles.

Arrivée sur notre commune en 2015, Lorelei a commencé son activité artisanale cette année. Cette jeune femme n'est pas à court d'idées. Elle marie le verre et le bois pour le plus grand plaisir des yeux : décorations florales, compositions minérales, sculptures végétales, que ce soient des éléments à accrocher ou à poser, ils reflètent une maîtrise de ces matières nobles. Lorelei est présente sur les marchés ; elle prend des commandes et fait même du "sur-mesure" !

En attendant que Lorelei termine son site Internet, vous pouvez avoir un aperçu de son travail sur sa page Facebook - entre vert et bois - et la contacter par tél. au 06.37.20.71.20 ou par email : entrevetbois@gmail.com ■



Photo : Mairie de Plozévet

Photo ci-dessus : Lorelei marie le verre et le bois

Aide à l'Enfance Tibétaine

Connaissez-vous le Ladakh ?

Situé au Nord-Est de l'Inde, sur les contreforts de l'Himalaya, dans le district indien du Jammu & Cachemire, le Ladakh a pour voisins le Pakistan, le Cachemire et la Chine, ce qui lui confère une position militaire stratégique (présence permanente de plus de 150 000 militaires).

Dans l'ombre pluviométrique de l'Himalaya, avec une amplitude de température de +37° l'été à -40° l'hiver, c'est un paysage lunaire et grandiose de grands plateaux de sable et de rochers entourés de chaînes de montagnes dont l'altitude varie de 2900m à 5900m.

On estime que 70% de l'Etat est sans habitation humaine ou animale. Les habitants sont concentrés autour de l'Indus qui traverse le Ladakh. C'est l'un des 7 fleuves sacrés de l'Inde qui aurait donné son nom à ce pays. Il prend sa source au Tibet et coule sur 3180 km, en eaux tumultueuses jusqu'au Pakistan pour se jeter dans la mer d'Arabie. Il permet l'irrigation des plaines où les Ladakhis cultivent des légumes, de l'orge, du blé, des abricotiers... Le contraste entre les montagnes arides et les plaines verdoyantes, enserrées entre les hauteurs, est typique de ce pays.

Les Tibétains ont construit de très nombreux monastères au sommet de pics rocheux élevés, difficiles d'accès ; de petits villages ont fleuri tout autour.



Photo ci-dessus : dure la montée au monastère !

On peut y accéder en voiture et terminer la montée en grimpant de nombreuses marches. Il est possible de visiter ces monastères dont les plus connus sont Hemis, Lamayuru, Alchy, Tiksey...

Le Ladakh s'est ouvert au tourisme en 1974. Actuellement, beaucoup d'Européens viennent y pratiquer le trekking ; de nombreuses petites échoppes "agences de voyage" organisent les randonnées en moto, en 4x4 ou à pieds et des trecks. De magnifiques lacs, dont le lac salé le Pang-Gong Tso (160 km de long sur 6 à 7 km de large) reflètent joliment les montagnes.

La rivière Zaskar gelée l'hiver offre une voie rapide lorsque les routes sont bloquées par la neige.

Les langues parlées sont principalement le ladakhi (dialecte proche du Tibétain), le Tibétain et l'Anglais que les enfants apprennent très tôt à l'école.

Le Ladakh est aussi appelé "Petit Tibet" car nombreux sont les Tibétains qui, ayant fui l'invasion et les massacres chinois, s'y réfugient depuis les années 50. Ils se sont installés parmi les Ladakhis avec qui ils partagent la religion bouddhiste lamaïste. Du Cachemire monte l'influence de l'Islam. Une communauté musulmane vit à Leh, la Capitale (3 500m d'altitude, 30 000 habitants environ).

La meilleure période pour visiter le Ladakh est de mai à octobre car le climat est tempéré voire chaud. Partant de Paris CDG, l'arrivée se fait à Delhi environ 8h plus tard, dans le magnifique et nouvel aéroport. Il est possible (selon l'heure) de visiter cette ville surprenante, le vol Delhi-Leh partant le lendemain matin pour une arrivée dans la capitale ladakhie 1h30 plus tard en survolant les plaines et le massif grandiose himalayen. Le décalage horaire est de 3h30 en été et 4h30 en hiver.



Photo : Elyane Le Bléls

Photo ci-contre : une vallée dans la région de Leh

C'est dans ce pays surprenant, tellement différent du nôtre (paysage, culture, religion, mentalité...) que j'ai rencontré pour la première fois ma petite filleule, Tenzin Chotso, réfugiée tibétaine avec ses parents près de Leh. Que d'émotions de découvrir cette petite fille de 8 ans ! Elle est scolarisée au Tibetan Children Village (TCV) de Choglamsar, au Sud-Est de Leh.

Nous étions une vingtaine de parrains et marraines de France - dont 3 Finistériennes - accueillis par le directeur de l'école et les responsables des parrainages, selon le rite tibétain de bienvenue : remise de la kata (écharpe blanche) offerte pour honorer les visiteurs.

Après les discours officiels, nous avons pu échanger (en anglais). Nous avons revu nos filleuls à différents moments et notamment au cours d'un repas tibétain copieux préparé par leurs familles, sous une tente nomade. Après un temps d'apprivoisement, la joie de la découverte mutuelle régnait pendant que nous dégustions les délicieux plats colorés et épicés.

Les parrains et marraines de l'association d'Aide à l'Enfance Tibétaine réfugiée (AET) aident à la scolarisation des enfants tibétains réfugiés dans divers pays et participent aux projets des TCV.

Au cours de nos visites, nous avons pu nous rendre compte des travaux effectués, voir les équipements installés au bénéfice des enfants et vérifié que



Photo ci-dessus : femmes de Leh en costumes régionaux

l'argent versé était utilisé à bon escient pour favoriser l'instruction et l'éducation des enfants.

Chaque parrain et marraine a pu passer une après-midi dans la famille de son(sa) filleul(e). L'anglais est appris dès le plus jeune âge. Peu de moyens mais le cœur ouvert et généreux, les familles étaient heureuses de nous dire leur reconnaissance et leur souhait d'aider leurs enfants à acquérir suffisamment de connaissances pour un avenir meilleur.

Nous avons observé l'entraide qui existait entre les grands et les petits, la participation concrète des jeunes et des enfants à la bonne marche de l'école et la motivation qui les anime pour acquérir un Savoir et une bonne éducation qui

les prépareront à un avenir plus serein. Ils ont aussi à cœur de garder et faire vivre leur culture tibétaine dans cette terre indienne en relation respectueuse avec le Dalaï-Lama, leur chef spirituel exilé également à Daramsala (Inde).

D'un tel voyage on ne revient pas indemne. Outre le parrainage financier, des liens se tissent et c'est peut-être aussi important. Connaître l'autre, apprécier nos différences, et se réjouir de cet échange épistolaire qui se poursuit avec, en cadeau, les visages à mettre sur les noms.

Je ne peux qu'encourager ceux qui le souhaiteraient à oser cette expérience enrichissante pour celui qui donne autant que pour celui qui reçoit. ■



Photo ci-contre : monastère de Tiksey (près de Leh)

Elyane Le Bléis
Tél : 06.14.25.53.91

Aide à l'Enfance Tibétaine
4 Passage Lisa 75011 Paris

Autrefois à Plozévet... Le marché de la soude

Le 22 septembre 1937, le quotidien "L'Ouest Eclair" consacrait une demi-page aux goémoniers de Plozévet :

"Goémonier : pêcheur d'algues arrachées au roc par les tempêtes et jetés sur les galets des grèves par la vague déferlante. Ces algues, des familles entières les vont chercher dans l'eau bouillonnante, les étendent ensuite sur la dune pour les faire sécher. Des mois durant le goémon s'entasse. Et quand vient l'été, vers le 15 août, les fours de pierre s'allument, irradiant une atroce chaleur, jalonnant la côte de leurs lueurs denses. On brûle ! Jusqu'au 5 septembre, rarement plus tard, le goémonier fait la soude qu'il portera aux usines d'iode. Ecrasant labeur que récompense un faible gain."

Julien Gracq se souvenait aussi :

"Je n'ai jamais revu, depuis la guerre, monter au-dessus des grèves de mer de l'automne ce signal de solitude, qui était un adieu presque mystique à l'agitation et à la joie des vacances : les fumées des goémoniers du Finistère [...]."

Mais une part de la poésie de l'automne a déserté pour moi avec lui les plages d'octobre. C'était une fumée tremblée, qui montait d'abord presque transparente, comme la vibration de la chaleur sur l'asphalte des routes d'été, avant de se densifier faiblement en bouffées d'un blanc gris qui dérivait lentement dans le fil du vent au-dessus du sable. Il y avait là la paix presque souriante de l'été consumé et du rideau tombé et aussi la petite âme songeuse, menacée et pourtant opiniâtre, qui s'éveille dans tous les feux qui brûlent au bord de la mer..."

Un bref retour en arrière. Cinquante ans plus tôt, en octobre 1889, on pouvait lire dans "Le Finistère" :

"Cette industrie, qui nourrit tant de familles pauvres, est à la discrétion de deux ou trois fabricants de produits chimiques, auxquels il suffit de s'entendre entre eux pour régler les prix selon leur bon plaisir. A l'approche de chaque élection, on voit se reproduire le même phénomène. La soude devient subitement d'une vente facile, et des marchés



Photo ci-dessus : brûlage du goémon à Pors-Poulhan

importants se concluent, la plupart à terme. Mais en même temps, le bruit se répand partout que, si l'élection tourne mal, la soude ne se vendra plus à aucun prix. Jugez de la situation de ces pauvres diables de soudiers. Ils sont, bon gré mal gré, associés à toutes les entreprises réactionnaires. Le moyen d'hésiter entre leurs préférences politiques et les exigences du pain quotidien !

Ainsi s'expliquent les minorités relativement importantes que le parti monarchique a réussi à grouper cette fois dans les communes républicaines de Penmarc'h, de Plozévet, de Plouhinec, d'Esquibien, de Plogoff, c'est à dire tout le long du littoral de la 2ème circonscription de Quimper."

Parmi ces industriels on compte messieurs Delécluse et Derrien, adversaires politiques de Georges Le Bail... Chaque élection sera une occasion pour soulever ce problème et créer des polémiques.

En 1915, la France s'installe dans la guerre, les besoins en soude et en iode augmentent. M. Georges Le Bail, député-maire, adresse la lettre suivante à M. le Ministre de la Guerre :

*"Paris le 2 avril 1915
Monsieur le Ministre,*

Je vous serai reconnaissant d'accorder des permissions aux agriculteurs et aux marins-pêcheurs du littoral du Finistère

qui séjournent en ce moment dans les dépôts, pour leur permettre de se livrer à la pêche du varech en mer, à la coupe du goémon de rive et à la récolte du goémon épave.

Cette exploitation de la mer et de ses rivages peut être assimilée à une sorte d'agriculture marine.

Cette industrie procure le bien être à nos populations auxquelles elle assure des engrais pour le sol, en même temps que les moyens de fabriquer la soude qui, à son tour, donne l'iode à notre commerce pharmaceutique et à nos hôpitaux.

Veillez agréer [...]."

La soude était payée en fonction de sa teneur en iode. La population doutait de l'honnêteté de certains industriels.

En septembre un grand marché est créé au bourg. "Le Citoyen", septembre 1915 :

"Le marché de la soude. le grand marché de la soude provenant de l'incinération des goémons, se tient au bourg de Plozévet qui a présenté les 9,10 et 11 septembre une animation extraordinaire. Des industriels de Loctudy, Penmarch, Audierne et Pont croix se disputaient ce produit précieux qui servira à fabriquer du brome et de l'iode pour les besoins des industries de guerre. Le prix des 50 kilos a varié, suivant la qualité et après analyse, entre 10 et 15 fr., c'est à dire une ou deux fois plus que dans le passé. Heureuse

chose que la concurrence ! La foire de la soude continuera les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, au bourg de Plozévet."

Revenons à l'article de L'Ouest Eclair de 1937 :

"De Poulhan à Penhors, des centaines de familles se livrent au ramassage du goémon. Jadis, elles vendaient leurs soudes au plus offrant, sans qu'il fût tenu compte du titrage en iode. Au début de 1937, comprenant enfin la nécessité de l'organisation, quelques 110 pêcheurs se groupaient, formant le Syndicat de la Baie d'Audierne, organisation autonome dont le président est M. Corentin Ansquer, goémonier lui-même .

Aidé par les parlementaires de la région et surtout profitant des avantages obtenus par le Comité de l'Iode, le Syndicat de la Baie d'Audierne a pu faire appliquer cette année les prix déterminés dans le contrat collectif passé pour l'année 1937 [...].



C'est à Scantourec, tout près de la côte, que nous avons trouvé les sympathiques goémonniers venant avec des charrettes livrer les lourds pains de soude couleur de charbon. A Scantourec est le dépôt central où les trois usines acheteuses viennent se fournir suivant un contrat particulier passé avec le Syndicat de la Baie d'Audierne.

Un hangar de planches utilisé aussi par les maraîchers voisins, y attenant un petit laboratoire où les représentant des usines font faire l'analyse d'un des trois échantillons prélevés sur chacune des livraisons. (l'un des échantillon est remis au pêcheur au cas où il s'élèverait une contestation sur le titrage) [...]. Chacun souhaite que la profession goémonnière ait un jour un laboratoire indépendant."

Peu de temps après, le 14 avril 1938, le conseil municipal évoqua la création d'un laboratoire d'analyse de la soude.

Le journal "Le Finistère" lui consacre l'article retranscrit ci -après:

"PLOZÉVET - L'utilité du laboratoire municipal de l'iode.

Cette année a fonctionné, pour la première fois, le laboratoire municipal de l'iode, installé à la mairie. M. Ménager, pharmacien à Plozévet, s'est prodigué sans compter et a obtenu d'excellents résultats. On sait que les nouveaux accords relatifs à l'analyse des pains de soude et à la détermination de leur teneur en iode, auraient pu faire naître certains conflits.

Le laboratoire municipal de Plozévet, unique en Bretagne, a pour but d'empêcher ces conflits en renseignant très exactement le goémonnier et en lui permettant par conséquent, en cas d'erreur toujours possible, de savoir ce à quoi il a droit exactement. Le système a fonctionné à la satisfaction de tous.

Un seul acheteur d'iode s'est trouvé en désaccord avec les conclusions du Syndicat professionnel. Après expertise faite au laboratoire de la marine à Brest, il a dû verser 3 000 Fr ; à un goémonnier auquel il avait offert 1 600 Fr ; 4 200 Fr ; à un autre , pour 2 000 Fr ; proposés, et à un troisième, 3 200 Fr pour 2 100 Fr .On considère que 22 ou 23 000 Fr ont ainsi été récupérés pour les goémonniers de la commune de Plozévet et pour les riverains de Plouhinec, grâce au laboratoire municipal de Plozévet.

C'est dire combien ils ont été heureux de cette création, qui leur permet de défendre leurs droits et qui est aussi utile aux industriels, puisqu'elle permet à chacun de recevoir son dû. Les goémonniers ont vivement remercié leur dévoué maire, M. Albert le Bail, qui a réalisé ce laboratoire dont son père avait autrefois eu l'idée."



Qu'est devenu ce laboratoire par la suite ? La seconde guerre mondiale a tout bouleversé.



Photo : tous droits réservés

En 1939, les entreprises françaises n'arrivent pas à assurer les besoins nationaux en iode. On a donc recours à l'importation, malgré une protection douanière qui a longtemps permis de sauvegarder cette production (le prix de revient de l'iode français est alors près de cinq fois supérieur à celui de l'iode chilien).

En 1955, la France met fin au protectionnisme du marché de l'iode. Les fours à goémon sont alors désertés.



Photo : tous droits réservés

A l'occasion d'une kermesse des écoles publiques, les quartiers de la côte ont rendu hommage aux goémonniers en réalisant un char à leur mémoire. ■

L'association Histoire et Patrimoine



Médiathèque municipale 10 ans de vie culturelle et sociale

Le 9 mai 2006, la médiathèque municipale de Plozévet ouvrait ses portes. Dix ans après, elle est devenue un lieu incontournable de la vie culturelle et sociale locale.

Elle comptabilise en effet chaque année 20 000 visites et 25 000 prêts de documents effectués par plus d'un millier d'abonnés. Son fonds est aujourd'hui riche de 11 500 ouvrages, 500 périodiques, 600 DVD vidéo et 450 CD audio. Il est complété par les ressources numériques de la Bibliothèque du Finistère, les archives en ligne de l'association Dastum et un catalogue de 50 livres électroniques (eBooks).

La médiathèque accueille régulièrement des expositions de peintures, photos, sculptures... Elle fêtera notamment ses 10 ans de partenariat avec le collectif Art'Hand'Co au printemps 2017.

Des causeries sont organisées depuis quelques années dans le cadre des Mardis de Plöz. Cet été, les conférences portant sur l'histoire et le patrimoine plözévétien ont rencontré un vif succès auprès du public.

Celui-ci apprécie également un autre rendez-vous récurrent : le Mois du Doc. Depuis 2006, 13 films documentaires ont été projetés à cette occasion. Cette



Photo ci-dessus : l'équipe de la médiathèque

année, le parcours atypique de Roman et Sifriedi, les héros de "Pas comme des loups" de Vincent Pouplard, n'a pas laissé le public indifférent et a amené une discussion fraîche et enrichissante avec le réalisateur.

Le jeune public n'est pas oublié ; des lectures de kamishibai lui seront à nouveau proposées en mars prochain lors des Semaines de la Petite Enfance.

C'est dans les livres de Catharina Valckx que les élèves participant au concours

organisé par Ravy et l'École des Loisirs devront puiser leur inspiration pour créer une œuvre originale. Nous leur souhaitons la même réussite que pour leurs réalisations d'après les univers de Claude Ponti et de Chen.

La médiathèque municipale de Plözévet remplit aujourd'hui parfaitement son rôle de "troisième lieu" (après le foyer et le lieu de travail) : un lieu neutre, accessible à tous et où l'égalité prévaut entre les individus, sans référence à leur place dans la société. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

La médiathèque est à disposition de tous, adultes et enfants, sans discrimination. Il s'agit d'un service municipal pour les habitants de la commune de Plözévet, mais également des habitants des autres communes, des estivants et des personnes de passage.

Au sein de l'espace multimédia, la médiathèque offre un accès à Internet et un accès bureautique sur PC. 11 postes de consultation Internet sont mis à disposition du public.

Horaires d'ouverture :

- mardi : 14h00 - 17h00
- mercredi : 10h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
- jeudi : 14h00 - 15h00 et 17h00 - 19h00
- vendredi : 14h00 - 17h00
- samedi : 10h30 - 12h00

Tarifs d'abonnement :

- enfant : 3,50 euros
- adulte : 8,00 euros
- famille : 15,50 euros
- collectivité : 3,50 euros
- estivant : 3,50 euros + caution 25 euros (3 mois)

Retrouvez le catalogue de la médiathèque et effectuez vos réservations de documents sur le site Internet : <http://mabib.fr/plozevet>

Coordonnées :

Médiathèque municipale
30 avenue Georges Le Bail
29710 Plözévet
Tél : 02 98 91 37 03
Email : mediatheque@plozevet.bzh

1^{er} semestre 2016

La programmation de l'Avel-Dro



ELISA VELLIA - SAMEDI 14 JANVIER - 20H30

Que ce soit avec son trio actuel (avec Jacky Molard et Hélène Labarrière) Elisa nous invite à un voyage au coeur de son univers musical entre la Grèce, sa terre natale, et la Bretagne, sa terre d'adoption, accompagné des sonorités de la harpe celtique et de ses compositions et chants grecs.

Organisation : Dihun - Tarifs : 12 / 8 / 6 euros



LA FAMILLE PETIT PLUS - SAMEDI 28 JANVIER - 11H

Sous la forme d'un court récit, un brin écologiste, le Père Tire-Bras nous fait revivre au fond du jardin d'une grand-mère bienveillante, une foule de souvenirs sensoriels et quelques-unes de nos peurs d'enfants. Projection de dessin en direct.

Organisation : Dihun - Jeune Public - Tarifs : 12 / 8 / 6 euros



ROCA / WALLY - SAMEDI 25 FÉVRIER - 20H30

Deux drôles d'oiseaux se livrent sans retenue à une festive joute verbale, un combat à mots nus, phrases délicates et refrains sans cholestérol. Leur cahier des charges ? La légèreté ! Sur la balance, pas un gramme de gras, deux écritures aériennes, car, voyez-vous, ces deux-là ont de la plume !

Organisation : Dihun - Humour - Tarifs : 15 / 10 / 5 euros



BB / LES FLEURS DE BACH - VENDREDI 10 MARS - 9H30 / 11H / 17H30

Deux musiciennes et deux danseurs invitent les tout-petits à partager leur terrain de jeu. Danse du corps et des cordes. Au rythme des archets, des balles de papier colorées virvoltent, captent les regards, s'offrent aux caresses.

Organisation : Dihun - Jeune public - Tarifs : 8 / 6 euros



CIE EL PATIO - DIMANCHE 26 MARS - 17H

A mano est une histoire racontée grâce à l'argile, avec un petit personnage qui veut s'échapper, une vitrine avec ses locataires; une histoire d'amour, une histoire de petits échecs, un tour, une tasse qui respire, deux personnes enthousiastes, une petite poterie et quatre mains qui jouent.

Organisation : Dihun - Théâtre d'objets et de marionnettes - Tarifs : 8 / 6 euros



LES BOULINERIEN - SAMEDI 8 AVRIL - 20H30

Les Boulinerien vous préparent une surprise, à base de chants de marins, naturellement !

Organisation : Les Boulinerien



L'ARÈNE DU GRAFF - 4^{ÈME} ÉDITION - 2, 3 ET 4 JUIN

Vendredi 2 juin : opéra graffiti avec les IBS - Qui sauvera la planète ? Marvel Vs DC Comics
Samedi 3 juin : JAM de L'Arène - battle inter culture de graff - musique et danse - concert
Dimanche 4 juin : le Off de L'Arène avec le Quatuor Brestois

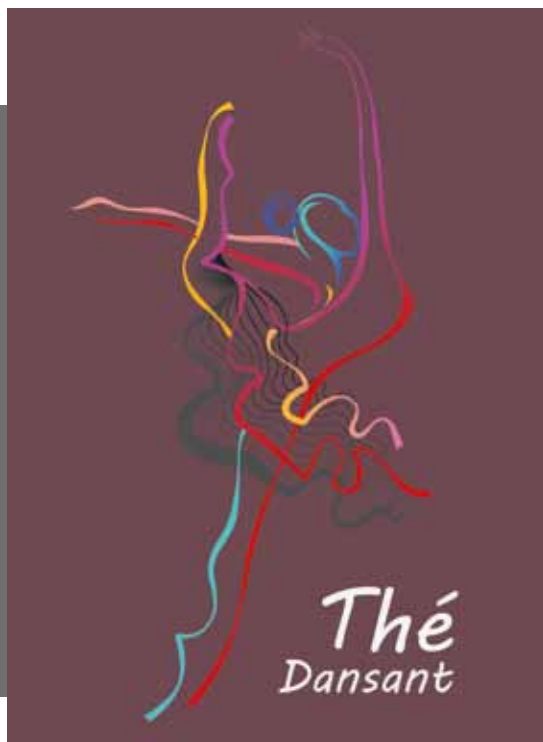
Organisation : Ateliers de la Cale

Retrouvez le programme sur www.avel-dro.com et facebook.com/aveldro.plozevet



Le marché des terroirs

Votre rendez-vous du vendredi matin, de 9h à 13h



Thé dansant au centre culturel Avel-Dro

Le CCAS et la Mairie de Plozévet organisent depuis 2014 des thés dansants au Centre Culturel Avel-Dro. Il sont animés par Electropic.

Voici les dates du premier semestre 2017 :

- vendredi 20 janvier à 15h
- vendredi 3 mars à 15h
- mardi 30 mai à 15h

GAL AR SODERIED - Auprès des Sonneurs

Mairie de Plozévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.bzh - web : www.plozevet.bzh

Directeur de la publication : Pierre Plouzennec, Maire - Responsable de la rédaction : Philippe Sandrin, adjoint à la Communication et à la Culture
Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plozévétiens

Crédit photos : Mairie de Plozévet, Marie-Christine Camenen, Elyane Le Bléis, Annie Marzin, Laurence Prime, Philippe Sandrin, les associations

Imprimeur : Cloître Imprimeurs - Saint Thonan - Tirage à 2000 exemplaires



PEFC

10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org